

Affiché le:	04/04/24
Retiré de l'affichage le:	

Envoyé en préfecture le 02/04/2024
Reçu en préfecture le 02/04/2024
Publié le
ID : 068-216803486-20240327-DE_2024_22-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Haut-Rhin
Arrondissement de THANN-GUEBWILLER

COMMUNE DE VIEUX-THANN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-sept mars à 19 heures 00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vieux-Thann, régulièrement convoqués le 22/03/2024, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de M. Daniel NEFF, Maire.

Nombre de membres du Conseil Municipal élus : **23**
Nombre de membres présents : **15**

Nombre de membres en exercice : **22**
Nombre de membres votants : **17**

Présents (15) : M. Daniel NEFF Maire, M. René GERBER, Mme Suzanne BARZAGLI, Mme Marie-Brigitte WERMELINGER, M. Philippe KLETHI, M. Rodolphe KIRSCH, Mme Estelle GUGNON, M. Pascal GERBER, M. Bernard FOHR, Mme Jacqueline INGOLD, Mme Brigitte SCHMITT, M. Jean-Bernard MULLER, Mme Salomé DIETRICH, M. Maurice BEHRA, Mme Amélie BARRET.

Procurations (2) : Mme Sandra SOENLEN à M. Philippe KELTHI, Mme Fabienne CHRISTEN à M. Pascal GERBER

Excusés (2) : M. Jean-Louis BIHR, M. Jean-Claude SALLAND

Absents (3) : Mme Virginie HAGENMULLER, Mme Marie-Ange FINCK, M. Paul MEYER,

Référence de la délibération : DE_2024_22

POINT 6 : AFFECTATION DES RESULTATS 2023 DU BUDGET PRINCIPAL ET DE SES BUDGETS ANNEXES (BUTTENHEG & ATHANOR)

VOTE : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

VU l'avis favorable de la commission des finances du 5 mars 2024

Mme Suzanne BARZAGLI, Adjointe explique qu'il y a lieu d'affecter les résultats du budget principal, du budget annexe Buttenheg et du budget annexe Athanor soit :

Budget principal :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Dépenses nettes	2 845 019,97	
Recettes nettes		3 684 281,39
Résultat exercice		839 261,42
Résultat reporté de 2022		4 281 350,75
RESULTAT DE CLÔTURE		5 120 612,17
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Dépenses nettes	3 792 763,53	
Recettes nettes		425 022,38
Résultat exercice	3 367 741,15	
Résultat reporté de 2022		1 113 678,15
Solde d'exécution	2 254 063,00	

Restes à réaliser RAR	116 415,18	989 604,29
Solde des RAR		873 189,11
Résultat corrigé des RAR	1 380 873,89	

Budget annexe Buttenheg

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Dépenses nettes	621 881,52	
Recettes nettes		621 881,52
Résultat de l'exercice		
Résultat reporté de 2022	2 879,33	
RESULTAT DE CLÔTURE	2 879,33	
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Dépenses nettes	621 881,52	
Recettes nettes		621 881,52
Résultat de l'exercice		
Résultat reporté de 2022	585 249,10	
RESULTAT DE CLÔTURE	585 249,10	

Budget annexe Athanor :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Dépenses nettes	14 658,34	
Recettes nettes		0
Résultat de l'exercice	14 658,34	
Résultat reporté de 2022	171 305,68	
RESULTAT DE CLÔTURE	185 964,02	
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Dépenses nettes	24 601,12	
Recettes nettes		
Résultat de l'exercice	24 601,12	
Résultat reporté de 2022	611 328,32	
RESULTAT DE CLÔTURE	635 929,44	

Après délibération le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** de l'affectation des résultats de l'exercice 2023 du budget principal comme suit :

Compte R002 – Résultat de fonctionnement reporté	3 739 738,28
Compte D001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 254 063,00
Compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	1 380 873,89

- **dit** que ces montants seront repris au budget primitif de l'exercice 2024 du budget principal ;
- **décide** de l'affectation des résultats de l'exercice 2023 du budget annexe Buttenheg comme suit :

Compte D002 – Résultat de fonctionnement reporté	2 879,33
Compte D001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	585 249,10

- **dit** que ces montants seront repris au budget primitif de l'exercice 2024 du budget annexe Buttenheg ;
- **décide** l'affectation des résultats de l'exercice 2023 du budget annexe Athanor comme suit :

Compte D002 – Résultat de fonctionnement reporté	185 964,02
Compte D001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	635 929,44

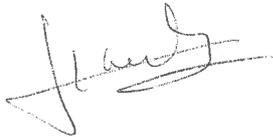
- **dit** que ces montants seront repris au budget primitif de l'exercice 2024 du budget annexe Athanor.

Le Maire certifie que la présente délibération a été rendue exécutoire par publication ou notification le 2 avril 2024 et envoi en SOUS-PREFECTURE de THANN-GUEBWILLER pour contrôle de légalité le 2 avril 2024.

Pour extrait certifié conforme fait en deux exemplaires originaux.
Fait à VIEUX-THANN, le 2 avril 2024.

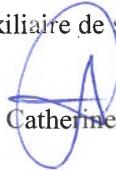
La secrétaire de séance

Mme Jacqueline INGOLD



L'auxiliaire de séance

Anne Catherine VONESCH



Le Maire

Daniel NEFF

